

SAIGNELÉGIER

ÉCOLOGIE

Pour réfléchir sur la fin de sa vie

«Faire le choix de la vie»

Et si un jour ma vie bascule, qui décidera à ma place? Un atelier de rédaction de directives anticipées sera prochainement animé par l'animatrice de «journal créatifs», infirmière et recueilleuse de récit de vie Marie-Josèphe Varin, et par Laurence Frésard, éducatrice sociale et accompagnante pour la rédaction de directives anticipées. Le but des rencontres, qui auront lieu le 23 mars et le 6 avril de 18 h 45 à 21 h 45 à Saignelégier, est d'acquérir les connaissances théoriques indispensables à ce type de rédaction. Les soirées aborderont les questionnements rencontrés en de telles circonstances, et les éventuelles réponses possibles.

► **Grand pourfendeur des idées reçues en matière d'écologie**, Lucien Willemin donnera une conférence, le 13 mars à Saignelégier, à l'invitation de l'Unité pastorale des Franches-Montagnes dans le cadre de son action de carême.

► **Il y parlera de son dernier opus**, «Tu parles Charles! Manger local, c'est loin d'être idéal», sorti en 2017, et qui depuis ne cesse de susciter intérêts et débats.

Après *En voiture Simone!* et *Fonce Alphonse*, tous deux consacrés à la question de l'énergie grise, Lucien Willemin, enfant de Saignelégier installé à La Chau-de-Fonds, s'attaque à une idée communément admise dans la population: celle qui veut que, lorsqu'il faut choisir entre une carotte issue de l'agriculture conventionnelle d'ici et une carotte née de l'agriculture biologique d'un pays lointain, il soit préférable de choisir la proximité.

«Obnubilés par le changement climatique, collectivement nous appauvrissons notre raisonnement en focalisant sur les transports et les rejets de CO₂. La question climatique est certes importante et mérite toute notre attention, mais gare à ne pas réduire l'écologie à une simple ques-

tion d'énergie. cela pourrait nous être fatal», explique Lucien Willemin dans son ouvrage.

Le suffixe «cide» est synonyme de mort

Insecticides, herbicides, fongicides, rappelle Lucien Willemin, sont les descendants directs d'armes chimiques de guerre: «La prochaine fois que vous entendez ou lisez un mot finissant par le suffixe «cide», comme suicide ou homicide, rappelez-vous qu'il a un rapport avec la mort. Et lorsque cette terminaison désigne une substance, cela traduit un produit qui sème la mort autour de lui.»

Des réactions virulentes

Depuis la première conférence qu'il a donnée sur ce thème, lors de l'édition 2017 du Marché bio de Saignelégier, le conférencier ne cesse de remplir les salles de Suisse romande sur ce thème. Avec parfois des réactions violentes des milieux agricoles conventionnels: «En Valais, j'ai failli me faire casser la figure, c'était très tendu. Mon but, ce n'est pas de heurter les agriculteurs, je sais combien leur situation est difficile, car leur travail n'est pas payé au juste prix. Notre société perd le sens des priorités. Une personne qui travaille à nourrir la population ne peut pas vivre de son métier alors que c'est le plus noble qui soit. Je le dis et l'écris, ils devraient être les

plus riches du monde. Il ajoute encore: De plus, les subventions agricoles de l'état finissent dans la poche de la grande distribution et, lorsque les aides viennent en soutien à l'agriculture conventionnelle, l'industrie agrochimique y prélève sa part.»

Le dialogue avant tout

Ce que recherche avant tout Lucien Willemin, c'est le dialogue: «Ces soirées réunissent agriculteurs et consommateurs. Il y a de très beaux échanges, mais c'est aussi très émotionnel. Il arrive parfois que des gens pleurent.»

Une question simple

Le Chau-de-Fonnier explique avoir rencontré, lors d'une conférence dans le canton de Fribourg, une famille d'agriculteurs. À la fin de cette dernière, le père a pris la parole en disant: «J'ai l'impression de faire de la merde.» Un an et demi plus tard, il croise le fils, qui lui annonce que l'exploitation familiale est passée en bio. «Pour moi, c'est la plus belle des récompenses. Je me dis que mon travail a servi à quelque chose. Au final, la question est vraiment simple: il s'agit de faire le choix entre une agriculture qui prend soin de la vie, et une agriculture qui abîme la vie.»

PASCALÉ JAQUET NOAILLON

La conférence aura lieu samedi à 20 h 15 à la salle paroissiale de Saignelégier.



Lucien Willemin donnera une conférence à Saignelégier le 13 mars prochain.

Un méli-mélo de substances

► Une étude réalisée sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur cinq petits ruisseaux aux bassins-versants typiques des régions fortement agricoles, parue le 4 avril 2017, avance que les normes de qualité de l'eau ne sont respectées dans aucun d'entre eux.

► La crainte d'une forte pollution des petits cours d'eau par les produits phytosanitaires se voit confirmée. Un nombre très élevé de composés a été détecté: les chercheurs ont mis en évidence 128 substances utilisées dans les cultures de plein champ, les cultures fruitières et légumières et la culture de la vigne, soit 61 herbicides, 45 fongicides et 22 insecticides.

► Dans 80% des échantillons, pour au moins un des composés, les teneurs sont 400 fois supérieures à l'exigence de qualité formulée dans l'ordonnance sur la protection des eaux. La qualité de l'eau a ainsi été classée dans les catégories «médiocre» et «mauvaise» sur toutes les stations de mesure.

► Pour Stephan Müller, le chef de la division Eaux de l'OFEV, «les résultats confirment le fait que les produits phytosanitaires issus de l'agriculture sont actuellement, avec les micropolluants transitant par les stations d'épuration, la principale source de pollution chimique des eaux de surface suisses et en particulier des petits ruisseaux».

SAIGNELÉGIER

Les étalons paraderont

À l'occasion des concours cantonaux de chevaux, après Glovelier et Chevenez jeudi 5 mars, les étalons et élèves-étalons de deux ans trotteront sur la piste de la Halle-cantine de Saignelégier – ou au manège par mauvais temps – jeudi, à 13 h 15.

Le feuilleton de la semaine

- 1
AU CŒUR DE LA GESTION DES DÉCHETS
- 2
DES MATÉRIAUX ENTERRÉS POUR L'ÉTERNITÉ
- 3
DES DÉCHETS QUI ENCOMBENT LES COMPTES
- 4
LE PLAISIR D'ÊTRE UTILE À LA SOCIÉTÉ
- 5
L'ART DE RECYCLER LA NATURE
- 6
DES ANIMAUX MORTS GÉRÉS COMME DES DÉCHETS

DU MAGASIN À LA DÉCHARGE

Des déchets qui encombrent les comptes

Épisode précédent: le stockage des déchets de chantiers est l'activité la plus importante de la décharge de «La Courte-Queue», à Boécourt, exploitée par le SEOD.

En 2018, près de 8 tonnes de déchets incinérables ont été déchargées sur la place de transbordement de la décharge de Boécourt. Des quantités en augmentation depuis plusieurs années.

Ces déchets se divisent en deux catégories: les ordures ménagères et les encombrants. Tous sont acheminés à La Chau-de-Fonds pour y être incinérés par l'entreprise Vade et transformés en chaleur pour chauffer la cité neuchâteloise. Les mâchefers obtenus sont envoyés à Tavannes, mais quand le projet d'agrandissement de la décharge de Boécourt sera achevé, c'est là que seront ensevelis ces résidus.

Une grande partie des déchets encombrants qui transitent par Boécourt sont amenés par les camions de ramassage de la voirie de Delémont, qui font la tournée une fois par mois dans la capitale, et ceux de l'entreprise Rihs. Cette société ramasse les déchets encombrants six fois par mois dans les autres communes membres du SEOD, sauf dans les villages de Val Terbi.

Caritas est un autre gros client. L'association amène tous les jours des meubles qu'elle n'arrive pas à écouler. Le reste des déchets encombrants est apporté par les particuliers, les entreprises de déménagement et de génie civil.

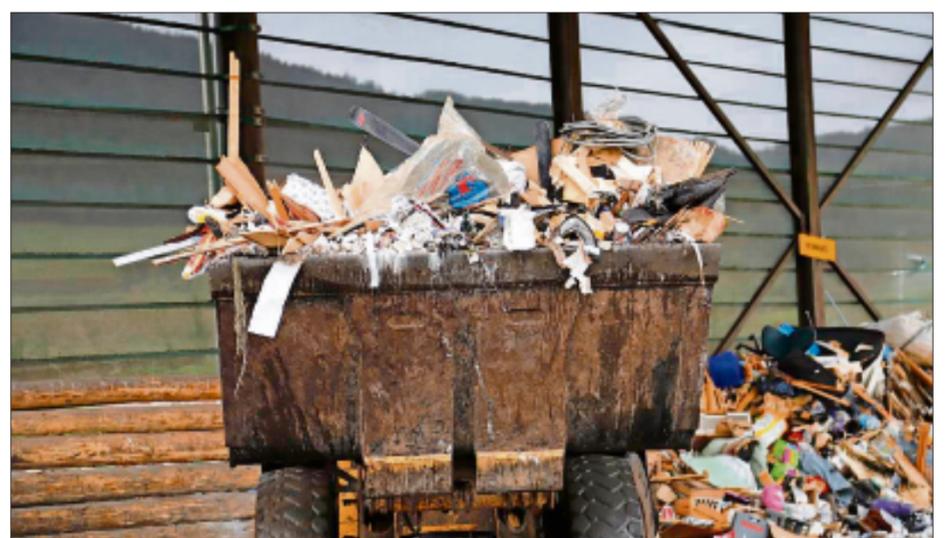
Depuis 2010, plus de 1000 tonnes de déchets encombrants ramassés par la voirie de Delémont et les camions de Rihs transitent annuellement par la décharge du SEOD, alors qu'on se situait à moins de 700 tonnes avant 2006. «Les communes sont dépassées par les encombrants, car les habitants abu-

sent. La facture est salée pour les collectivités», commente Jean-Charles Allimann, chef d'exploitation du SEOD.

Pourtant, le syndicat a une directive claire en la matière, promulguée dans la foulée de la mise en place des sacs taxés, pour éviter ce genre de situation: les déchets incinérables de petites dimensions doivent être placés dans un sac taxé de 110 litres. Mais jusqu'au début de cette année, cette directive n'était pas respectée dans la majorité des communes membres du SEOD, hormis dans quelques-unes, à l'instar de Saulcy, Mervelier ou Pleigne, où elle est en vigueur depuis quelques années.

«Il a fallu prendre des mesures pour ne pas augmenter les taxes.»

«Tant que la taxe communale couvrait les frais d'élimination des encombrants, il n'y avait pas de problème. Mais dès le moment où cela a cessé d'être le cas, il a fallu prendre des mesures pour ne pas augmenter les taxes», explique Claude Gorrara, secrétaire du SEOD. Aussi, depuis le début de cette année, cette directive a



Pour contrer l'augmentation inexorable des déchets encombrants, qui pèse sur les comptes, les communes ont adopté une directive du SEOD: les petits déchets encombrants ne sont plus ramassés.

été uniformisée à tout le district de Delémont. Mais les habitants ont du mal à s'y adapter. Dans le chef-lieu jurassien, lors du premier ramassage intégrant cette directive, en février, plus de la moitié des encombrants ont dû être laissés sur le trottoir par les voyers.

«Les habitants sont en colère, car ils paient leur taxe et ils estiment qu'on devrait ramasser tous leurs encombrants», relève Philippe Widmer, chauffeur de camions pour l'entreprise Rihs, ne cachant pas que ses collègues et lui se font parfois affubler de noms d'oiseaux par des citoyens mé-

contents. Selon le résident de Courrendlin, cette directive est moins respectée dans les secteurs avec de l'habitat collectif que dans les quartiers avec des maisons individuelles, où les propriétaires des déchets sont facilement identifiables.

HÜSEYİN DİNÇARSLAN